



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le onze février à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Françoise DOUSSET, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :

Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :

Monsieur Abdelkrim MAY, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Madame Adeline CASTANO, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Nadège CANTIER est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : XX

Affaires Générales

D2026__2 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

N° Décision	Objet	Pôle	Dépenses	Recettes
DE2025-032	Dérogation temporaire au plafond maximum de paiement et au montant maximum à consentir au régisseur – régie d'avances des services municipaux de la ville de Torcy	Moyens Généraux	Seuil maximal fixé à 30 000€ TTC du 30/09/2025 au 30/10/2025.	
DE2025-046	Décision de virement de crédits n°2 – Budget Principal	Moyens Généraux		

DE2025-047	Aménagement des bords du lac – Chantier de taille et abattage - Entreprise VEGETAILLE	Technique, Urbanisme, Environnement	32 080,00 € H.T.	
DE2025-048	Contentieux SAS May Gourmandise C/ Commune de Torcy – Signature d'une convention d'honoraires – ADAES Avocats	Moyens Généraux	Taux horaire : 190 € H.T. Mémoire en défense : 1 520€ H.T.	
DE2025-049	Mise en place d'un portail Web de gestion du temps de travail – Océalia Informatique	Moyens Généraux	Badgeuse : 1 605,00 € HT Abonnement : 356,00 € HT /mois Installation & formation : 6 050,00 € HT	
DE2025-050	Solution d'archivage numérique ZEENDOC – mise à jour du forfait – Société WALPI – 60 mois	Moyens Généraux	538 € H.T./mois	
DE2026-001	Modification de la régie de recette du service Centre culturel (C2) de la ville de Torcy	Moyens Généraux		
DE2026-002	Analyse des pratiques professionnelles – Convention de partenariat – M. François Santo (psychologue clinicien libéral) - 2026	Petite Enfance	800€ (4 interventions / an)	

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE PRENDRE ACTE** que Monsieur le Maire a rendu compte à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget, tel que détaillé dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal prend acte.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 12 FEV. 2026
et publié, affiché ou
notifié le 12 FEV. 2026
Le Maire,

